

# COMPTE-RENDU DU CE du 28 novembre 2006

## 1. Nouvelle organisation DES

Une modification d'organisation doit faire l'objet d'une information et d'une consultation pour avis du CE. Or, point de documents préalables joints à la convocation du CE, et à l'ordre du jour, juste une "présentation" de la nouvelle organisation. La CFDT a donc écrit à la Direction pour demander que la consultation du CE s'effectue conformément à la loi. Par suite, il y aura un CE extraordinaire le 6 décembre pour lequel nous avons reçu des documents préparatoires.

## 2. Affaires/offres en cours.

\* En interne: Nexter Electronics est dorénavant responsables des approvisionnements électroniques de Nexter System. Nous nous positionnons ensuite en terme de Make or Buy.

\* En externe: notre offre chez Ratier Figeac n'a pas été retenue; idem chez Alcatel pour le projet Galiléo où le contexte chez Airbus a renforcé la concurrence d'entreprises de services sur ce projet.

Nous sommes sollicités pour des partenariats afin de répondre aux contraintes d'Airbus de diminuer le nombre de ses sous-traitants.

Nous sommes toujours en course sur l'affaire Socata mais les commandes ont été faibles en octobre.

\* Le Chiffre d'Affaire et la prise de commandes sont supérieurs à l'objectif 2006. La Direction s'est engagée à nous présenter le PMT 2007 lors du prochain CE.

Le sujet "Galiléo" a généré un débat sur la situation de salariés qui travailleraient à l'extérieur de l'entreprise. La CFDT a rappelé que la question de la mobilité était traitée dans l'accord d'entreprise actuellement en vigueur et que ce point serait abordé dans la cadre des négociations centrales débutant en janvier 2007 sur les futurs accords d'entreprise d'UES. Il n'est donc pas pertinent aujourd'hui d'engager des négociations en local sur ce sujet.

Par ailleurs, la Direction nous a ré-affirmé sa volonté de garder la propriété du pot vibrant

même si son implantation ne se fera pas dans nos locaux. La question des enceintes climatiques est en cours d'étude en fonction des besoins de nos programmes futurs et actuels. Nous devons garder en interne le savoir-faire et la maîtrise associés à ces moyens.

## 3. Plan de charge.

La surcharge de production/SAV est toujours évidente sur le moyen terme. La CFDT a donc plaidé pour des embauches. La Direction a répondu que l'un des éléments déclencheur de celles-ci sera la prise de commandes sur les marchés externes.

## 4. Investissements.

\* Local pot vibrant : commande prête. Locaux opérationnels en janvier 2007

\* Isolation phonique compresseur : les travaux débuteront le 22 décembre, pour une fin prévue début janvier.

\* Stores côté Chargé d'Affaires et HA: en cours d'installation.

\* local 2 roues : Mise en place début janvier.

## 5. Effectifs

\* Postes ouverts et à ouvrir

8 postes ouverts au total :

- 1 poste contrôleur/dépanneur/monteur.
- 1 ingénieur commercial
- 1 Technicien comptable.
- 1 Responsable des Chargés d'Affaires
- 2 Ingénieurs développement Test
- 1 Ingénieur développement électronique
- 1 poste à définir (lié à la nouvelle organisation)

\* Effectif total (avec PSE):

CC	163	Cadres	79
FD	3	ETAM	92
OSD	45	Ouvriers	40
total	211	total	211

\* Effectif DES :

Cadres	69
ETAM	38
Ouvriers	9
total	116

\* E/S : sorties : 3 départ en CPMA; 5 embauches en CDI + 1 apprenti ingénieur :

\* Personnels temporaires : 31

\* Pas d'information sur les heures supplémentaires ce mois-ci.

\* Il y a également, 14,5 personnes de sociétés extérieures sur notre site (dont 6 au métier logiciel) + 2 stagiaires.

La CFDT a exprimé son inquiétude liée au départ et au non remplacement d'un cadre de la fonction RH particulièrement compétent et efficace. Ce départ s'ajoute à ceux prévus par le PSE. Nous sommes donc particulièrement inquiets en ce qui concerne le suivi du reclassement des personnels statutaires présents dans le dispositif PSE. De plus, le Responsable RH n'est présent qu'à temps partiel sur le site. La CFDT se demande donc si le volet RH, dans son aspect gestion du personnel mais aussi rapports avec les partenaires sociaux ne devient pas un sujet secondaire pour notre Direction.

## 6. Sous-traitance

Activité industrielle : 300h

Activité ingénierie : 449 h

## 7. Création de la filiale

La Direction a affirmé ne pas posséder le bilan comptable 2006. La CFDT reposera cette question le mois prochain car il nous paraît incontournable que le CE ait cette vision.

Une information a été donnée au Chefs de Service mercredi 22 novembre pour qu'ils puissent accompagner et commenter la remise aux personnels du document "filialisation: mode d'emploi". Par ailleurs la CFDT reste très attentive quant aux conditions de détachement à NEXTER Electronics des personnels statutaires (OSD et FD), pour lesquels en central une réunion a été demandée au Ministère de la Défense.

## 8. Fonctionnement CE

Le Secrétaire du CE a souhaité consulter le CE sur le projet d'une sortie "œnologie" à Gaillac le samedi 16 décembre au soir. La Direction a demandé que le CE fasse le nécessaire pour éviter

tout manquement à la loi concernant l'alcoolémie au volant.

## 9. Conclusions de la CFDT

*Ce Comité d'Etablissement, à 3 jours de la filialisation, nous laisse « sur notre faim » et dans l'expectative en ce qui concerne les résultats comptables 2006 de NEXTER Electronics. Sur ce sujet, nous n'avons toujours aucune visibilité sur le Chiffre d'Affaires 2006 établi en prix de vente. Quelle sera la marge autorisée par NEXTER System sur les affaires internes (95% de notre activité) ? L'exercice 2006 sera-t-il une année "blanche" concernant ce point ? Quand s'appliqueront les "conventions de services" dont le poids sur nos frais fixes (FHP) risque d'être conséquent ? Il semblerait également que les acheteurs de NEXTER System « découvrent » qu'un fonctionnement en filiale aura des conséquences sur nos devis et nos facturations ... Il serait temps de les informer !*

*A notre initiative, la réorganisation à venir fera l'objet d'un CE extraordinaire pour lequel nous pourrions préparer notre avis au travers des remarques et questions soulevées à la lecture du document communiqué par la Direction. Certes, l'avis des représentants des salariés n'est que consultatif mais nous tenons aux prérogatives que nous octroie le code du travail afin de faire entendre nos opinions.*

*Quelque soit cette nouvelle organisation, il est évident que la charge de NEXTER Electronics permet d'augmenter l'effectif et nous sommes déçus de voir que les promesses de Messieurs Bonnefis en juin, Vigneron et Smaghe en janvier ne sont pas suivi d'effet. Il est intolérable de poursuivre cette politique d'emplois précaires à hauteur de 27% de l'effectif (116 personnes à fin octobre hors départs PSE), alors que le plan de charge affiche une suractivité moyenne d'environ 2000h/mois avec un an de visibilité.*

Toulouse le 01 décembre 2006